



ARRETE N° 2024_0423

ARRETE DE VOIRIE TRAVAUX 14 AVENUE HENRI BARBUSSE

Nous, Denise SERRANO, Maire de VILLEMANDEUR,
VU le Code général des collectivités territoriales, et notamment les articles L2213-1 à L2213-6 ;
VU le Code Général des Propriétés des Personnes Publiques ;
VU le Code de la Voirie Routière et notamment son article L113-2 ;
VU le Code de la Route et notamment les articles L411-1 et L411-2, R411-25 ;
VU le décret n°58-1217 du 15 décembre 1958 modifié par décrets n°69-150 du 5 février 1969 et n°86-475 du 14 mars 1986 relatif à la police, à la circulation ;
VU l'arrêté interministériel sur la signalisation routière du 22 octobre 1963 approuvé par arrêté du 7 juin 1977 relatif à la signalisation des routes et autoroutes ;
VU les travaux de remplacement de branchement eaux usées à réaliser par l'entreprise MERLIN TP domiciliée 415 rue des Merisiers 45700 PANNES, représentée par Monsieur NICOLAS GALLET, dans l'avenue Henri Barbusse au 14 ;

CONSIDERANT qu'il importe d'assurer la sécurité des travailleurs présents sur le chantier,
CONSIDERANT que ces travaux vont apporter des perturbations dans le trafic routier et qu'il importe de réglementer la circulation et le stationnement afin de prévenir tout danger,

ARRETONS

Article 1 : A compter du 22 juillet jusqu'au 09 août 2024, le stationnement sera interdit et la circulation réglementée par des feux tricolores au 14 avenue Henri Barbusse .

Article 2 : Les droits des riverains demeurent réservés en ce qui concerne l'accès à leur propriété.

Article 3 : L'interdiction mentionnée à l'article 1 ne s'applique pas aux véhicules de la Gendarmerie, de la Police Nationale et du Service des Secours et de Lutte contre l'Incendie.

Article 4 : L'entreprise MERLIN TP est chargée de mettre en place la signalisation nécessaire.

Article 5 : Mme le Maire de VILLEMANDEUR, M. le Commissaire de Police de MONTARGIS, M. le Commandant de la Compagnie de Gendarmerie de MONTARGIS, Monsieur le Directeur de l'entreprise MERLIN TP, sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté.

Article 6 : Ampliation du présent arrêté sera adressée à M. le Commissaire de Police de MONTARGIS, M. le Commandant de la Compagnie de Gendarmerie de MONTARGIS, M. le Commandant du Centre de Secours et de Lutte contre l'Incendie de MONTARGIS-VILLEMANDEUR, la Police Municipale de VILLEMANDEUR, M. le Président du SMIRTOM, M. le Président de l'AME, M. le Directeur de KEOLIS MONTARGIS, Transports ULYS, Transports DARBIER, Transports TRANSDEV de GIEN, M. le Directeur de l'entreprise , M. le Directeur des Services Techniques Municipaux de VILLEMANDEUR.

Fait à VILLEMANDEUR, le 25/06/2024

Date d'affichage : 26/06/2024



DEPARTEMENT DU LOIRET

Formulaire à transmettre
aux Services Techniques
de la commune de VILLEMANDEUR

ENTREPRISE :

MERLIN TP
415 Rue des Merisiers
45700 PANNES
Responsable du chantier :
GALLET Nicolas , conducteur de travaux 06 14 69 97 00
Philippe MITTEAU , chef d'équipe 06 14 69 67 14

DEMANDE D'ARRETE MUNICIPAL

Lieu des travaux : 14 Avenue Henri Barbusse

Début des travaux : du 22 Juillet au 09 Aout 2024

Délai des travaux : 3 semaines

Type de travaux à effectuer : Remplacement boite EU

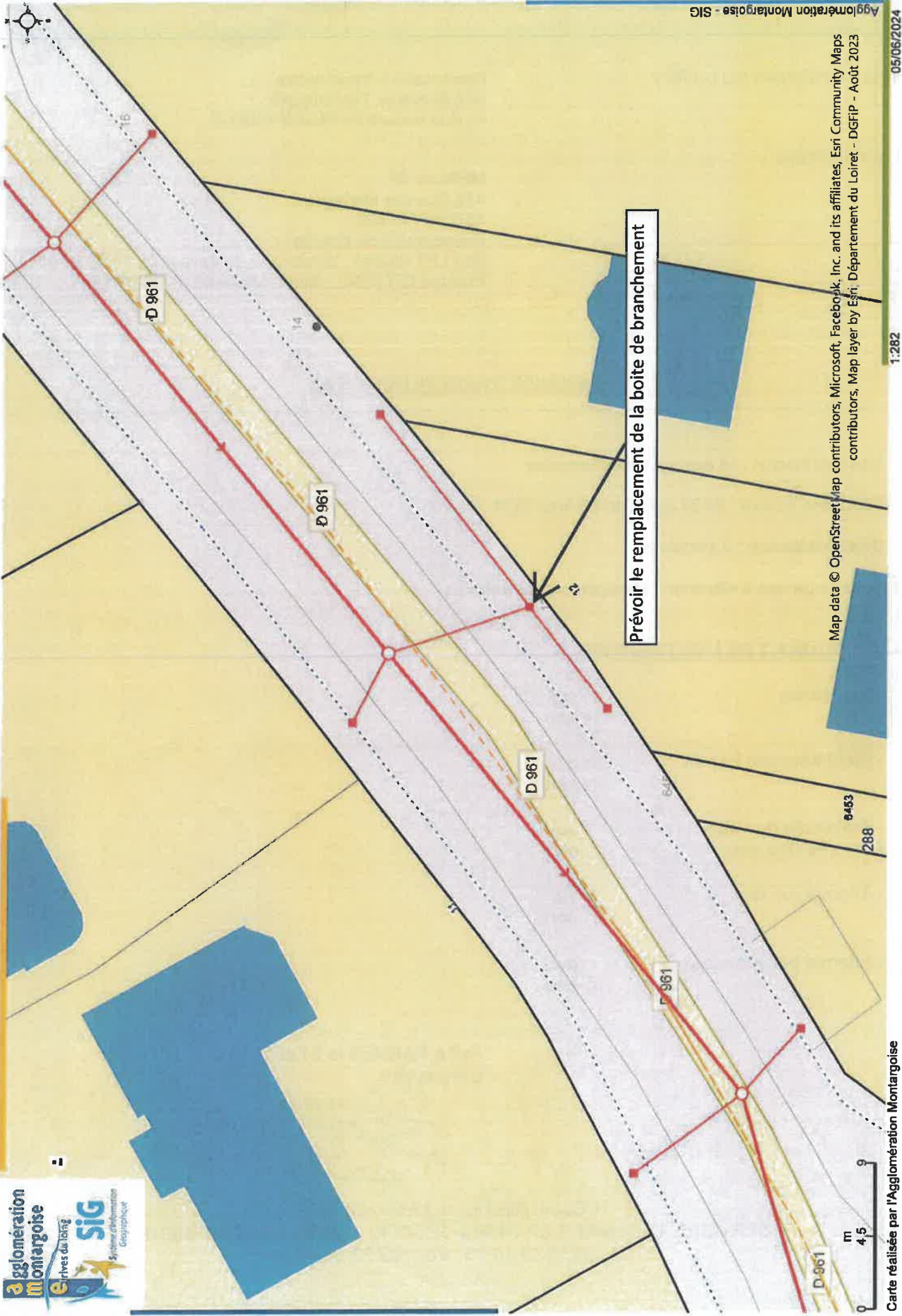
SOUHAIT DE L'ENTREPRISE

- | | |
|---|---|
| - rue barrée | <input type="checkbox"/> oui
<input type="checkbox"/> non |
| - Stationnement interdit | <input type="checkbox"/> oui
<input type="checkbox"/> non |
| - Traversée de route
par demi chaussée | <input type="checkbox"/> oui
<input type="checkbox"/> non |
| - Alternat par feux | <input checked="" type="checkbox"/> oui
<input type="checkbox"/> non |
| - Alternat par panneaux | <input type="checkbox"/> oui
<input type="checkbox"/> non |

Fait à PANNES le 21 juin 2024
L'entreprise

MERLIN TP
31 Rue des Merisiers
Parcs Activités Arboria - 45700 PANNES
Tél. 02.38.97.10.03
CS Orléans B 775 532 955 - Siret 775 532 955 00033
A2 au capital de 100 000 € - N° TVA FR 42 775 532 955

COMMUNE DE VILLEMANDEUR
SERVICES TECHNIQUES – 31 Rue JOSDON – 45700 VILLEMANDEUR
Tél : 02.38.07.16.70 Fax : 02.38.93.06.91



Prévoir le remplacement de la boîte de branchement

Map data © OpenStreetMap contributors, Microsoft, Facebook, Inc. and its affiliates, Esri Community Maps contributors, Map layer by Esri, Département du Loiret - DGFIP - Août 2023